

SÉANCE DU 11 AVRIL 2017

L'an deux mille dix sept, le onze avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrezel, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de séance Monsieur RÉMOND Bruno, Maire.

PRÉSENTS :

Mmes. ANTOINE Michèle, DUBOIS Véronique
Mrs. BRIAIS Denis, GRANDAY Alexandre, GILET Clément, LEMAITRE Yves, RÉMOND Bruno.

POUVOIRS :

Mr OLIVEIRA Paulo à Mr RÉMOND Bruno

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme TANNÉ Chantal
Mrs CARDENNE Marc, MASTROLIA Francis

SECRÉTAIRE :

Mr. GRANDAY Alexandre

Avant d'ouvrir la séance Mr le Maire présente Isabelle LAURENT qui assure le remplacement de Georgiane ROMAN pendant son congé de maternité.

Le compte rendu de la séance du 7 février ayant été adressé à chacun des membres du Conseil, Monsieur le Maire demande si des questions subsistent. Aucune observation n'étant soulevée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DE LA M14

Le Conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE le compte administratif 2016 de la M14, qui laisse apparaître :

- En section de fonctionnement un excédent de **116 947.64 €**
- En section d'investissement un excédent de **32 942.77 €**

COMPTE DE GESTION 2016 DE LA M14

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le compte de gestion 2016 de la M14, présenté par Monsieur le Maire.

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2016 DE LA M14

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2016 de la M14, constatant que le dit compte administratif fait apparaître :

- En section de fonctionnement un excédent de **116 947.64 €**
Décide l'affectation en section de fonctionnement reporté de **116 947.64 €**
- En section d'investissement un excédent de **32 942.77 €**
Décide l'affectation en section d'investissement de **32 942.77 €**

BUDGET PRIMITIF 2017 DE LA M14

Le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2017 de la M14 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes :

- Section de fonctionnement : **321 831.64 €**
- Section d'investissement : **39 500.00 €**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le budget primitif 2017 de la M14.

SUBVENTIONS 2017 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide de voter les subventions suivantes pour l'année 2017 :

-Andrezélienne	2 100 €
-Maire ruraux 77	95 €
-CAL Champeaux	300 €
-ADMR	116.78 €
-La Croix Rouge	100 €
-La Récré des 3 Villages	450 €
-Sida	75 €
-Handicapés	75 €
-Cancer	105 €
-Sclérose en plaques	200 €
-UM77	72.50 €

TAUX EN MATIÈRE DE CONTRIBUTIONS DIRECTES POUR L'ANNÉE 2017 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de n'appliquer aucune augmentation sur les taux en matière de contributions directes pour l'année 2017, soit :

-Taxe d'habitation	16.74%
-Taxe foncière bâti	13.74%
-Taxe foncière non bâti	45.38%

Clément GILET quitte la séance.

CCBC

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote à l'unanimité les 2 délibérations pour solder les comptes de notre ancienne intercommunalité.

CCBRC

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal sur la fiscalité de notre nouvelle intercommunalité, à ce jour il ne devrait pas y avoir de changement par rapport aux taux de l'ancienne.

Le Conseil Municipal désigne les représentants aux diverses commissions de L'intercommunalité :

- Eau potable : Mr Bruno Rémond
- Assainissement GEMAPI : Mr Bruno Rémond
- Développement économique : Mr Alexandre Granday
- Culture et tourisme : Mme Michèle Antoine
- Mutualisation : Mr Bruno Rémond
- Collecte des déchets et ordures ménagères : Mr Clément Gilet
- Enfance et jeunesse : Mme Michèle Antoine
- Aménagement espaces et aires gens du voyage : Mr Paulo Oliveira
- Aide à domicile et logement : Mme Véronique Dubois
- Protection et mise en valeur de l'environnement : Mr Denis Briaux
- Petite enfance : Mr Bruno Rémond
- Aménagement et développement du numérique : Mr Yves Lemaître
- Promotion des événements et équipements sportifs : Mr Clément Gilet
- Mobilité et transports : Mr Bruno Rémond

SDESM

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat de l'électricité.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'adhésion des communes de Nangis et Avon au SDESM.

TRÉSOR PUBLIC

Le Maire informe le Conseil Municipal de la visite du nouveau trésorier Mr Fleury. Suite à la fermeture de la trésorerie de Guignes et malgré les inquiétudes que le transfert sur la trésorerie de Melun soulevait, aujourd'hui les relations avec Melun sont satisfaisantes et très professionnelles.

CCAS

Comme l'autorise la loi NOTRE, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de dissoudre le CCAS au 31 décembre 2017. Les activités de celui-ci seront reprises dans le budget communal.

INDEMNITÉS MAIRE ET ADJOINT

Suite au changement d'indice national, le Conseil municipal prend une nouvelle délibération mais cela ne change en rien le montant des indemnités perçues.

SALLE DES FÊTES

Le Conseil Municipal décide de prendre Mr Benoît NIVAULT comme architecte pour l'aider dans la réflexion sur la rénovation de la salle des fêtes.
Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à faire une demande de contrat rural.

COLLÈGE

Le Conseil Municipal élit Mr Bruno RÉMOND en remplacement de Mme Chantal TANNÉ comme délégué au syndicat du collège de Mormant.

SIAEP

Le syndicat d'eau potable d'Andrezel, Verneuil l'étang et Yèbles, va engager une étude pour la démolition du château d'eau d'Andrezel et son remplacement par un surpresseur.

ÉLECTIONS

Le Conseil Municipal organise les tours de garde pour les élections présidentielles des 23 avril et 7 mai 2017.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h00.